

## GENDER EQUALITY STRATEGY 2020-2025



Communiqué de presse du Lobby européen des femmes, le 5 mars 2020

Réaction du **Lobby européen des femmes** au lancement de la stratégie 2020-25 de la Commission européenne intitulée :

« Une Union pour l'égalité : stratégie pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2020-2025 », annoncée le 5 mars 2020.

Bruxelles, 5 mars 2020 - À l'approche de la Journée internationale de la femme, le **Lobby européen des femmes (LEF)** salue la stratégie sur l'égalité femmes-hommes présentée aujourd'hui par la Commission européenne (CE) comme son cadre politique clé pour promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes dans l'Union européenne (UE). Le **LEF** partage les conclusions de la Commission européenne sur les graves menaces qui pèsent sur les droits des femmes et des filles en Europe : les femmes et les filles représentent plus de la moitié de la population de l'UE mais sont toujours confrontées à des discriminations, des stéréotypes et des obstacles systémiques dans toutes les sphères de la vie, en Europe et au-delà.

Le **LEF** salue et soutient le leadership politique et l'engagement de la Commission européenne dans la mise en place de cette stratégie visant à remettre l'égalité entre les femmes et les hommes au cœur du projet de l'UE. Après 5 ans sans cadre politique au niveau de l'UE, il était grand temps d'agir. En effet, six décennies d'action de l'UE ont très certainement fait progresser l'égalité entre les femmes et les hommes. Mais, l'Europe a cessé de progresser depuis une décennie : les mesures d'austérité économique combinées à un recul des droits des femmes ont bloqué les progrès vers l'égalité et menacé les droits de toutes les femmes et de toutes les filles.

Au cœur d'une stratégie réussie qui renforce l'autonomie des femmes et fait progresser l'égalité entre les femmes et les hommes, nous devons reconnaître et traiter directement le fait que la discrimination fondée sur le sexe est souvent associée à d'autres facteurs tels que la race ou l'origine ethnique, la religion ou les convictions, le handicap, l'âge, l'orientation sexuelle, la classe sociale et/ou le statut migratoire. Ces autres facteurs peuvent affecter les femmes et les filles appartenant à ces groupes à un degré différent ou d'une manière différente des hommes et des garçons et aggraver leur impact négatif.

Le **LEF** se félicite particulièrement que la stratégie de l'UE mette l'accent sur la lutte contre les violences envers les femmes et les filles, sur la promotion des droits des femmes, sur la promotion de l'égalité de représentation des femmes aux postes de décision, sur la réduction des disparités entre les sexes dont celles entre les pensions de retraites, ainsi que sur l'intégration d'une perspective de genre dans toutes les politiques et dans tous les flux de financement de l'UE.

Le **LEF** se félicite vivement de la déclaration selon laquelle la ratification par l'UE de la Convention d'Istanbul sur la violence envers les femmes reste une priorité essentielle de la Commission. Cependant, le **LEF** craint que la présidente Von der Leyen ne puisse pas pleinement les promesses qu'elle a faites au Parlement européen d'intégrer toutes les formes de violence envers les femmes et les filles parmi les crimes de l'UE (art. 83 TFUE) en limitant son ambition aux « domaines de la criminalité où l'harmonisation est possible à des formes spécifiques de violence fondée sur le genre » et aux formes de violence « déjà appréhendées par les Eurocrimes existants ». Le **LEF** demande à la Commission européenne de tenir ses promesses en protégeant toutes les femmes et les filles de la violence et en visant l'inclusion de toutes les formes de violence envers les femmes et les filles dans les Eurocrimes. Cela ouvrira la voie à une directive européenne sur toutes les formes de violence envers les femmes et les filles, y compris l'exploitation sexuelle et la violence en ligne.

En outre, nous sommes heureuses de constater que la stratégie accorde une attention particulière à l'importante question du care et nous nous en inspirons pour élaborer un cadre plus audacieux de « Care Deal for Europe ». Celui-ci reconnaîtrait la contribution sous-estimée et généralement non rémunérée des femmes à la société et s'orienterait vers une économie qui placerait le care au centre de ses préoccupations. Le **LEF** salue l'intention de la Commission européenne d'améliorer l'inclusion des femmes sur le marché du travail, en mettant l'accent sur la transparence des salaires pour lutter contre les écarts de rémunération et de pension entre les femmes et les hommes.

Le **LEF** soutient également l'évaluation de la Commission européenne selon laquelle une représentation égale de toutes les femmes dans toutes les sphères de la prise de décision est « une condition préalable nécessaire au bon fonctionnement de la démocratie ». Il est très encourageant de lire que la Commission va faire pression pour l'adoption de la directive sur l'amélioration de l'équilibre entre les femmes et les

hommes dans les conseils d'administration des entreprises. Le **LEF** se félicite également du leadership de la Commission pour assurer la parité lors des prochaines élections du Parlement européen et au sein de son propre management. Le **LEF** demande à la Commission de tirer parti de ces actions pour faire pression en faveur d'un plus grand nombre de femmes dans les conseils d'administration de toutes les institutions publiques de l'UE et d'encourager les États membres à adopter une législation visant à garantir une représentation égale de toutes les femmes dans toutes les sphères de décision.

Enfin, et surtout, le **LEF** souhaite souligner l'engagement très important pris par la stratégie de la CE d'intégrer une perspective de genre dans toutes les politiques de l'UE et les initiatives majeures de la Commission, comme celles sur le changement climatique, la santé, la numérisation et le budget de l'UE, mettant pleinement en œuvre la budgétisation sensible au genre et la conditionnalité du financement. Le **LEF** aimerait souligner la nécessité d'accroître les ressources des organisations de femmes à l'intérieur et à l'extérieur de l'UE et, tout en approuvant totalement la nécessité pour les institutions de l'UE et les États membres d'approfondir leurs relations avec les organisations de femmes, le **LEF** aimerait souligner que, sans ressources accrues, cet engagement serait compromis.

*Gwendoline Lefebvre, Présidente du Lobby européen des femmes* : « En tant que présidente du plus grand réseau d'organisations de femmes de l'UE, je voudrais saluer la stratégie pour l'égalité entre les femmes et les hommes publiée aujourd'hui par la Commission européenne. Il s'agit d'un premier pas important pour accélérer les progrès en matière de droits de toutes les femmes et de toutes les filles dans l'ensemble de l'UE. Il est temps maintenant de passer des paroles aux actes et de mettre en œuvre ces nouveaux engagements. Le Lobby européen des femmes suivra de près la mise en œuvre de ces promesses par la Commission européenne et les États membres de l'UE. Toutes les femmes et toutes les filles d'Europe comptent sur nos dirigeant-es politiques pour les protéger contre le sexisme, l'exploitation, les violences et toutes les formes de discrimination et pour leur offrir des possibilités de jouir pleinement de leurs droits fondamentaux ».

*Joanna Maycock, Secrétaire Générale du Lobby européen des femmes* : « Après cinq ans sans cadre politique solide pour les droits des femmes au niveau de l'UE, nous sommes heureuses de voir cette Commission européenne prendre la tête des efforts en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes. Avec cette stratégie, le commissaire Dalli a présenté des propositions importantes pour faire progresser les droits humains de toutes les femmes et de toutes les filles. En tant que Lobby européen des femmes, nous considérons les propositions présentées dans cette stratégie comme un point de départ pour des mesures plus ambitieuses de la part de la Commission européenne, du Parlement européen et des États membres de l'UE afin de s'attaquer aux causes et aux conséquences structurelles profondes des inégalités entre les femmes et les hommes, les garçons et les filles dans l'Union européenne ».

**LE LOBBY EUROPEEN DES FEMMES (LEF)** est la plus grande organisation de coordination des associations de femmes dans l'Union européenne (UE), qui travaille à la promotion des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes. Les membres du **LEF** sont des organisations des 28 États membres de l'UE et de trois des pays candidats, d'un pays de l'AELE, ainsi que de 18 organisations européennes, représentant au total plus de 2000 : <https://www.womenlobby.org/>

**LA COORDINATION FRANÇAISE POUR LE LOBBY EUROPEEN DES FEMMES (CLEF)** est une ONG de plaidoyer qui anime un réseau de près de soixante-dix associations pour l'égalité et les droits des femmes en France, en Europe et à l'international. Elle est cofondatrice du Lobby Européen des Femmes (LEF/EWL) dont elle est la coordination française. Elle est accréditée à l'Organisation des Nations Unies (ONU). <https://www.clef-femmes.fr>